

Image not found or type unknown



Le débiteur ne reçoit pas la notification de l'huissier

Par **mandrax**, le **08/07/2016** à **03:01**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

En 1995, j'avais accompli une formalité auprès du CFE de la Martinique pour une activité libérale à laquelle je n'ai pas donné de suite. En effet, j'ai quitté la l'Île en 1997 pour venir vivre en France où j'ai résidé jusqu'à maintenant.

Je n'ai aucune raison d'être affilié au RSI étant donné que je suis enseignant au sein de l'Education Nationale et que je suis affilié au Régime Général de la sécurité sociale en France. Je ne vois pas comment je pourrais être travailleur indépendant à la Martinique et enseignant en France.

Aujourd'hui je fait l'objet d'une saisie attribution par le RSI mais je n'ai je n'ai jamais reçu le titre exécutoire car je ne réside plus aux Antilles depuis 20 ans. L'huissier refuse de me délivrer une copie du titre que faire ?

MERCI [smile4]

m.XXXXXXXXXX anonymisation